

Règlement de l' Espace Public Numérique – 2019–2020

Dans le cadre de sa labellisation et de son appartenance au réseau des Espaces Publics Numériques, et dans le respect de la Charte des EPN, Interface3.Namur propose au grand public :

- **6h d'accès libre gratuit par semaine**
- **Des modules de formation informatique**

Horaire de l' accès libre :

► **Accès libre** aux ordinateurs et Internet :

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Fonctionnement de l' EPN libre :

- L'EPN est accessible à tous et chacun bénéficie de l'accès aux ordinateurs et à Internet **gratuitement et librement** durant les heures indiquées.
- Si toutefois lors de l'utilisation des machines vous constatez un souci d'ordre technique, n'hésitez pas à en faire part à un membre de l'équipe.
- Le nombre de place est limité à **8 personnes simultanément**.

Obligation des participants :

- Ne pas faire d'activité qui irait à l'encontre d'Interface3.Namur en matière d'éthique.
- Aucun matériel ne pourra être emporté. Tout vol sera poursuivi.
- Ne pas déplacer les appareils ni le mobilier des salles informatiques.
- S'assurer que l'ordinateur est bien déconnecté avant de quitter le local.
- Veiller à bien utiliser les poubelles (respect du tri des déchets)
- Respecter les dispositions légales en matière de propriété intellectuelle, de respect de la vie privée, de contrats de licence d'utilisation de logiciel...
- Utiliser les ressources réseaux dans le cadre du respect des règles élémentaires de morale et conformément aux directives établies.
- Ne pas s'adonner à une quelconque forme d'attaque informatique à partir ou à destination du réseau de la formation.
- Ne pas charger/télécharger des enregistrements musicaux ni des programmes d'échanges.
- Ne pas manger et/ou boire dans la salle.
- Pour les fumeurs, une zone est accessible au fond du parking à l'arrière du bâtiment. Ne pas fumer hors de cet espace.
- Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

- Ne pas visionner des sites Internet, photos, vidéos à caractère pornographique, xénophobe, sexiste et/ou toute autre information préjudiciable à autrui.

L'EPN n'est pas à assimiler à un cybercafé. Cet espace est mis à disposition pour permettre :

- **La pratique informatique**
- **L'accès à Internet gratuitement**
- **La recherche d'emploi**